

Directeur adjoint d'école

Nature du poste : Poste régulier

Interne/Externe

Numéro de concours : 2022-3701

Date de clôture : 19/01/2022

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 13 000 élèves dans ses 56 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 3000 personnes qui travaillent à Viamonde dont 1129 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario, le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Lieu de travail : École secondaire Toronto Ouest 330, avenue Lansdowne Toronto M6H3Y1

Date prévue d'entrée en fonction : 2022-02-02

Durée prévue du poste : Poste régulier

Horaire de travail : 7.0 heures/jour - 5 jours/semaine

Rémunération : Salaire annuel 116 571,00 à 127 887,00 \$

Les conditions de travail du personnel non syndiqué cadre ou non-cadre sont régies par les politiques 4,05 ou 4,08 du conseil scolaire Viamonde.

Sommaire des responsabilités :

Conditions de travail régies par la politique 4,05 du personnel non syndiqué et les conditions générales d'emploi des directions

Exigences et qualifications :

- Membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent
- Qualifications de direction d'école parties 1 et 2 ou en voie d'obtention

Compétences :

Les personnes intéressées sont priées de postuler en ligne par le biais du lien suivant en prenant soin de joindre au formulaire électronique une lettre de présentation ainsi qu'une copie de leur curriculum vitae récent, le tout rédigé en français.

[Cliquez ici pour postuler](#)

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membre de ces groupes désignés.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail